

# Recherche de fuites **SURCONSOMMATION D'EAU**

Le décret n° 2012-1078, dit loi Warsmann, permet de plafonner vos factures d'eau en cas de fuite après compteur et oblige le distributeur à signaler toute consommation anormale.



## **LOCALISATION ET TRACAGE**

de la canalisation d'alimentation générale à partir du compteur d'eau : un émetteur transmet une fréquence électrique dans la canalisation si elle est métallique ou à une sonde émettrice.



## **SONDE ACOUSTIQUE**

La sonde est équipée d'un micro à son extrémité.

On réalise une écoute de la canalisation fuyarde en pression, en déplaçant la sonde dans la canalisation.

A l'aide d'un micro détectable placé sur la sonde, on localise l'emplacement de la fuite.



## **GAZ TRACEUR**

Nous injectons un gaz traceur dans la canalisation fuyarde. Le détecteur signal alors une présence de gaz en surface.



## **ECOUTE ELECTRO ACOUSTIQUE**

En cas de fuites sur des canalisations sous pression, l'eau s'écoule dans la terre à très haute vitesse depuis le point de rupture.

Le matériau des canalisations vibre au niveau du point de sortie. Nous localisons ce bruit en surface à l'aide d'un micro de contact.

## **OPTIMISATION DES RÉSULTATS**

Chaque technique présente ses avantages et ses limites. Cependant, en combinant ces procédés de manière judicieuse, nous maximisons les chances de localiser la fuite avec une précision optimale



Pour grande distance  
**ON UTILISE AUSSI :**



## **CORRELATION ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Sur des canalisations sous pression, le matériau vibre au niveau du point de sortie. La fuite est localisée à l'aide de deux micros situés aux extrémités de la canalisation.

